

## **Résumé des coprésidents concernant les débats engagés lors de la première réunion tenue dans le cadre du processus intersessions de réflexion sur l'approche stratégique et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020**

*À l'issue de la première réunion du processus intersessions de réflexion sur l'Approche stratégique et la gestion internationale des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020, les coprésidents de la réunion ont rédigé le présent résumé, qui énonce leurs vues sur les contributions des participants. Le résumé inclut les informations factuelles supplémentaires et éclaircissements reçus des participants au cours de la période d'observation initiale après la réunion.*

*Un autre document fondé sur le résumé des coprésidents sera établi courant 2017 pour appuyer les préparatifs et les débats de la deuxième réunion du processus intersessions. Toutes les parties prenantes de l'Approche stratégique auront l'occasion, à différentes reprises, de contribuer à ce document par le biais d'un processus consultatif en ligne, qui sera ouvert et transparent.*

*Les coprésidents, avec l'appui du Secrétariat de l'Approche stratégique, consolideront les informations reçues dans le cadre du processus pour l'élaboration du document.*

### **Appel à contribution :**

Toutes les parties prenantes de l'Approche stratégique sont invitées et encouragées à faire des contributions et des suggestions relatives aux sujets et questions qui, selon elles, ne sont pas suffisamment couverts dans le résumé des coprésidents.

La date limite pour le dépôt des contributions est fixée au 7 juillet 2017. Les contributions doivent être adressées directement au secrétariat de l'Approche stratégique à [saicm.chemicals@unep.org](mailto:saicm.chemicals@unep.org).

## **Introduction**

À sa quatrième session, la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques a lancé, par sa résolution IV/4, un processus intersessions visant à produire, pour examen à sa cinquième session, des recommandations sur l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020.

Cette résolution précise que les travaux du processus intersessions doivent s'appuyer sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, la résolution 1/5 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et le document final de la première session de l'Assemblée pour l'environnement, intitulé « Renforcer la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets à long terme ».

Le présent résumé expose les vues des coprésidents sur les contributions des participants à la première réunion du processus intersessions sur l'Approche stratégique et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020 qui s'est tenue du 7 au 9 février 2017 à Brasilia. Ce résumé doit être lu en parallèle avec le rapport officiel de la réunion.

Bien qu'il n'entende pas présenter un point de vue consensuel, le résumé des coprésidents tient compte des convergences des vues dans certains domaines, mais il est entièrement l'œuvre des coprésidents et n'a pas fait l'objet de négociations.

Il est important de noter que les débats de la première réunion dans le cadre du processus intersessions et le résumé de la réunion par les coprésidents ne visent pas à empêcher l'expression d'autres idées et opinions qui seront examinées lors de la poursuite des discussions sur la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020.

Le présent résumé des coprésidents sera présenté à toutes les parties prenantes de l'Approche stratégique qui pourront apporter d'autres commentaires et contributions pour étayer les débats pendant le processus intersessions sur l'Approche stratégique et la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020.

## **Pourquoi une nouvelle plateforme pour la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020 ?**

La présente section décrit les raisons pour lesquelles une nouvelle plateforme pour la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020 est envisagée. Cela inclut, entre autres, la vision pour cette nouvelle plateforme.

### **Vision**

- Une nouvelle plateforme pour la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets devrait être établie sur la base de la vision exposée dans la résolution I/5 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et reprise dans la résolution IV/4 de la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques, à savoir « parvenir à gérer rationnellement les produits chimiques tout au long de leur cycle de vie ainsi que les déchets dangereux selon des modalités permettant d'empêcher qu'ils aient de graves effets néfastes sur la santé humaine et l'environnement, ou à réduire le plus possible ces effets, constituerait une contribution essentielle à la réalisation du développement durable dans ses trois dimensions »<sup>1</sup>.
- Il est essentiel de renforcer la sensibilisation et l'engagement politiques au plus haut niveau pour réaliser cette vision.
- Par ailleurs, les éléments suivants pourraient être envisagés :
  - La vision devrait tenir compte de la Stratégie politique globale de l'Approche stratégique et des orientations générales et directives concernant la réalisation de l'objectif d'une gestion rationnelle des produits chimiques fixé pour 2020, y compris leurs 11 points fondamentaux.
  - Il faut que toutes les parties prenantes donnent un degré de priorité élevé aux efforts visant à faire en sorte que les 11 points fondamentaux de la gestion rationnelle des produits chimiques énoncés dans les orientations générales et les directives soient présents dans tous les pays.
  - La vision peut être intemporelle (non limitée à 2030) et ambitieuse, et liée à des objectifs mesurables et des actions pratiques ciblées comprenant notamment des éléments qualitatifs et quantitatifs.
  - La vision devrait tenir compte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans son ensemble et en particulier des objectifs 3, 6 et 12, reconnaissant que la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets est un préalable essentiel au développement durable, tout en respectant le caractère intégré des objectifs de développement durable.
- Les meilleures possibilités d'encourager le changement et d'avoir un impact.
  - La vision devrait concorder et favoriser la coordination avec les travaux d'autres accords ou cadres multilatéraux relatifs à l'environnement, qu'ils soient juridiquement contraignants ou volontaires, tout en évitant les doubles emplois et les chevauchements, et promouvoir la cohérence des politiques à tous les niveaux pertinents.
  - Une dynamique devrait s'ensuivre du renforcement des liens entre les produits chimiques et les domaines d'intervention prioritaires tels que les changements climatiques et l'égalité des sexes, entre autres.

### **Que pourrait couvrir une nouvelle plateforme pour la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020?**

La présente section décrit la portée éventuelle d'une nouvelle plateforme pour la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020, à savoir ce qu'elle pourrait couvrir. Avancer dans la réflexion sur la portée de la nouvelle plateforme est une priorité de la deuxième réunion du processus intersessions.

---

<sup>1</sup> Rapport de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement sur les travaux de sa première session (A/69/25), annexe I, résolution 1/5, paragraphe 7.

S'agissant de la portée, les éléments suivants pourraient être envisagés :

### **Portée**

- Il conviendrait de s'appuyer sur les 11 points fondamentaux et les 6 principaux domaines d'activité énoncés dans les orientations générales et directives, ainsi que sur la feuille de route du secteur de la santé de l'Organisation mondiale de la santé, comme moyens pratiques de se projeter au-delà de 2020 lors de la définition de la portée. Une feuille de route pour les produits chimiques et les déchets pourrait être envisagée.
- Les éléments de « renforcement de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets à long terme » énoncés dans la résolution 1/5 de l'Assemblée pour l'environnement devraient être inclus et traités.
- La portée d'une nouvelle plateforme pour la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020 pourrait être plus étendue que celle de l'actuelle Approche stratégique et inclure les déchets dans divers secteurs et la prévention.
- Les principes essentiels des systèmes de gestion des produits chimiques et des déchets doivent demeurer une priorité dans les pays (essentiellement des pays en développement) qui continuent de se heurter à des problèmes réglementaires fondamentaux, mais la question de savoir comment réagir rapidement face aux nouveaux sujets de préoccupation doit également être prise en considération.
- Il est possible d'établir des liens clairs avec plusieurs objectifs de développement durable et de définir des jalons et des objectifs mesurables ainsi que des indicateurs supplémentaires pour ces derniers, en appui au Programme 2030.
- Aux niveaux mondial, régional et national, la plateforme pourrait tenir compte, notamment, des liens avec : les politiques de prévention; les nouvelles questions émergentes; les changements climatiques; un programme de santé élargi; le renforcement des institutions; l'approche du cycle de vie; la contribution potentielle de la chimie durable; la durabilité; ainsi que l'égalité des sexes et les populations vulnérables, en particulier les populations autochtones, les femmes, les enfants et, par leur biais, les générations futures.
- Il faudrait encourager les activités de collaboration sur des questions nouvelles et émergentes, en particulier les questions qui ne sont pas actuellement couvertes par les cadres et accords politiques existants.
- Les objectifs d'Aichi pour la biodiversité sont considérés comme un modèle d'approche de possible.
- Les travaux devraient être fondés sur des données et informations scientifiques pertinentes et tenir compte des éléments clefs des systèmes de gestion des produits chimiques.
- Lors de la réunion, aucun débat n'a eu lieu concernant les types de problèmes liés aux déchets qu'il conviendrait de prendre en considération dans l'après-2020.

### **Comment réaliser la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets au-delà de 2020 ?**

La présente section décrit la manière dont une nouvelle plateforme pour la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets pourrait être réalisée. Elle englobe la gouvernance, les questions nouvelles et émergentes, l'interface science-politique, le financement, la chimie verte et durable et la mise en œuvre au niveau national.

Le « comment » découlera de l'évaluation indépendante de l'Approche stratégique et devrait se concentrer sur les lacunes observées dans la réalisation de l'objectif fixé pour 2020.

En s'appuyant sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, des liens devraient être tissés avec d'autres programmes concernant, par exemple, la biodiversité, les océans et les changements climatiques, l'alimentation et l'agriculture, la santé, l'égalité des sexes et le travail.

S'agissant du « comment », les éléments suivants pourraient être pris en compte :

### **Gouvernance**

- L'approche volontaire, souple, multisectorielle et multipartite qui fait partie intégrante de la nature de l'Approche stratégique devrait être maintenue. Il faudrait aussi envisager des normes volontaires, des objectifs communs de protection et des codes de pratique,

que les parties prenantes concernées pourraient s'engager à appliquer pour certaines questions.

- Certains participants ont préconisé que des éléments supplémentaires soient envisagés, ainsi que d'autres éléments potentiels pouvant avoir un caractère juridiquement contraignants.
- Sur le plan fonctionnel, la structure devrait être conçue de façon à promouvoir une participation plus étendue en général, notamment une plus large participation sectorielle à tous les niveaux (national, régional et mondial), ainsi qu'une approche ciblée, en tant que moyen essentiel d'améliorer l'impact, l'implication, l'appropriation et l'engagement.
- Il est nécessaire d'accroître la participation de l'industrie, par exemple en favorisant les partenariats dans la nouvelle plateforme et en incluant les déchets et les secteurs en aval.
- Les partenariats devraient mettre l'accent sur les besoins du public et être conformes aux valeurs et principes convenus. Ils devraient être transparents et responsables; faire intervenir différentes parties prenantes; apporter une valeur ajoutée; et compléter plutôt que remplacer les engagements pris par les gouvernements.
- La nouvelle plateforme doit relier les secteurs et promouvoir les synergies, combler les lacunes et collaborer avec les organes décisionnaires des organisations participant au Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques (IOMC), d'autres instances et organisations pertinentes. Il pourrait s'agir notamment de renforcer les actuels arrangements fondés sur les parties prenantes pour la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (c'est-à-dire les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les organisations intergouvernementales) de façon à permettre aux secteurs (par ex., l'agriculture, l'environnement, la santé et le travail) de jouer un rôle plus officiel. Il est possible d'impliquer les secteurs dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- Les progrès accomplis se mesureraient, entre autres, par rapport à des objectifs et jalons, et des indicateurs supplémentaires, en plus des objectifs et indicateurs de développement durable et des plans d'action correspondants, y compris au niveau national. Les 11 points fondamentaux et 6 principaux domaines d'activité énoncés dans les orientations générales et directives constituent un point de départ utile.
- Il convient d'envisager des objectifs mesurables, comme indiqué au paragraphe 10 de la résolution IV/4, notamment en ce qui concerne les moyens de mise en œuvre afin d'en garantir l'efficacité.
- Des jalons clairs viendraient renforcer la capacité d'évaluer les progrès et garantiraient la transparence.

#### **Problèmes/sujets de préoccupation nouveaux et émergents**

- Garantir une base de connaissances et d'informations sur les produits chimiques et les déchets, y compris des systèmes d'alerte rapide susceptibles d'étayer les travaux sur les questions nouvelles et émergentes.
- Mettre l'accent sur le renforcement des capacités scientifiques et techniques de résolution des questions nouvelles et émergentes qui exigent une action mondiale sur certains produits chimiques et groupes de produits chimiques particuliers, en tenant compte des divers besoins au niveau régional.
- Continuer à faire des principes essentiels des systèmes de gestion des produits chimiques et des déchets une priorité dans les pays (essentiellement des pays en développement) qui continuent de se heurter à des problèmes réglementaires fondamentaux, tout en réfléchissant à la question de savoir comment réagir rapidement face aux nouveaux sujets de préoccupation.
- S'appuyer sur les efforts déployés par les parties prenantes et les secteurs et mettre l'accent sur la prévention et la minimisation.
- Élaborer un concept solide et pertinent pour un processus de nomination, d'établissement de priorités et d'évaluation. Les activités futures concernant les questions émergentes devraient être axées sur les points procurant une valeur ajoutée.

- Suivre les questions émergentes déjà identifiées.
- Lancer une réflexion sur la mise en œuvre d'une approche fondée sur le cycle de vie et un examen de celle-ci.
- Donner priorité à l'identification des substances chimiques dangereuses dans les produits et tout au long de leur cycle de vie.
- Catégoriser les activités afin de faciliter la planification des travaux sur, par exemple :
  - Les domaines dans lesquels des informations scientifiques sont disponibles mais qui nécessitent un élargissement de la base de connaissances.
  - Les nouvelles questions émergentes dont la compréhension et la prise de conscience doivent être améliorées.
  - La mise au point de systèmes nationaux ou régionaux de gestion des produits chimiques et des déchets, y compris l'amélioration des systèmes existants.
  - Les questions nécessitant une action mondiale ou coordonnée.

#### **Interface science-politique**

- Étudier les possibilités de renforcer le lien entre science, santé publique et politique dans la gouvernance mondiale des produits chimiques et des déchets.
- Reconnaître les mécanismes existants pour la fourniture de conseils scientifiques sur les produits chimiques et les déchets par les organisations intergouvernementales et les organismes internationaux tels que le PNUE, l'OMS et les secrétariats des conventions sur les produits chimiques et les déchets.
- Se pencher sur l'interface sociale et l'éventail complet des disciplines scientifiques et disciplines se rapportant à la santé publique.
- Étudier les approches possibles concernant l'utilisation de la science pour orienter l'élaboration des politiques et les mesures, y compris les mécanismes en place dans d'autres groupes, tels que ceux des changements climatiques et de la biodiversité.
- Des observations ont également été faites concernant la nécessité de mettre l'accent sur le renforcement des capacités scientifiques et la prudence dans la réaffectation des ressources prévues pour la mise en œuvre.

#### **Financement**

- Les composantes de l'approche intégrée pour financer la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets sont la prise en compte systématique de celle-ci, une participation accrue de l'industrie et un financement extérieur ciblé (UNEP/GC 27/12 et résolution 1/5). La mise en œuvre de l'approche intégrée est essentielle pour le financement de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets à long terme.
- Assurer l'apport d'un financement durable, adéquat, global et prévisible à long terme en mettant l'accent sur le rôle des pays développés.
- Il conviendrait d'examiner la possibilité d'un éventail plus large de contributions prévisibles, durables et adéquates.
- Assurer la prise en compte systématique de la question dans les budgets nationaux et les politiques sectorielles.
- Prévoir un renforcement effectif des capacités dans les domaines pertinents et mettre l'accent sur l'importance de développer et renforcer les capacités institutionnelles ainsi que la nécessité d'associer l'industrie aux solutions.
- Élargir la base des donateurs pour la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets, notamment en explorant les ressources inemployées du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- S'appuyer sur les actuelles structures de financement à tous les niveaux, en incluant les enseignements tirés des mécanismes de financement existants.
- Promouvoir un financement accru de la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets par la Caisse du Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds vert pour le

climat, entre autres, en prévoyant des possibilités d'accès pour tous les pays remplissant les conditions requises et les parties prenantes concernées, conformément aux règles applicables.

#### **Chimie verte et durable**

- La notion de chimie verte comparée à celle de chimie durable a suscité quelques débats. Toutefois, il a été convenu que ces notions présentaient des aspects utiles qui devraient être approfondis à l'occasion de la réunion suivante du processus intersessions.

#### **Mise en œuvre au niveau national**

- Les plans d'action nationaux ont été mentionnés comme un outil possible pour traiter la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets, en s'attachant en particulier au renforcement des capacités sur place pour la gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets, avec le soutien de la coopération internationale.
- D'autres éléments tels que le renforcement des institutions et le partage de l'information ont été soulignés pour accomplir des progrès au niveau national.

#### **Prochaines étapes après l'actuelle période de présentation d'observations par les parties prenantes :**

1. De juillet à septembre 2017, les coprésidents approfondiront les travaux, en tenant compte des contributions reçues.
2. Le prochain document sera publié sur le site Web de l'Approche stratégique afin de recueillir de nouvelles observations auprès des parties prenantes au cours des mois d'octobre et novembre 2017.
3. Les coprésidents produiront un document final en décembre 2017, qui sera présenté pour examen lors des réunions régionales tenues en janvier et février 2018 dans le cadre des préparatifs de la deuxième réunion du processus intersessions prévue en mars 2018.